



U.N.A.A.P.E. Informations

Le guide du Responsable Autonome

Numéro 234

Août 2011

Année

scolaire 2011-2012

Carnet de bord du président

PREPARATION DE LA RENTREE & ELECTIONS

✚ Page 02	<i>Éditorial</i>
✚ Page 03	<i>Rôles et fonctions au sein d'une association locale</i>
✚ Page 07	<i>Préparation de la rentrée scolaire.</i>
✚ Page 10	<i>Les assurances</i>
✚ Page 11	<i>Parcours d'un bulletin d'adhésion</i>
✚ Page 13	<i>Les élections de parents d'élèves : organisation et calendrier électoral</i>
✚ Page 23	<i>Note de service du Ministère du 22-06-2011 sur les élections</i>
✚ Page 27	<i>Les modes de scrutin</i>
✚ Page 31	<i>Actualités éducatives : (natation, réforme des lycées)</i>
✚ Page 33	<i>Lu dans la presse</i>
✚ Page 34	<i>En bref - Bibliothèque des associations</i>
✚ Page 35	<i>Fiches et bulletins</i>
✚ Page 55	<i>Calendriers scolaires 2011-2012 et 2012-2013</i>

**Préparez les élections des 14 et 15 octobre prochains
Pensez à COMMANDER professions de foi et affiches**

IL RESTE DES BULLETINS D'ADHESION EN STOCK

UNAape-**INFORMATIONS** est édité par l'**U.N.A.A.P.E.**

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AUTONOMES DE PARENTS D'ÉLÈVES

Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique le 22 juillet 1987.

Agréée par le ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Habilitée par le ministère de l'Éducation Nationale.

Siège Social : 42, rue Carvès, 92120 MONTRouGE

Mail : secretariat@unaape.asso.fr

Directrice de la Publication : Béatrice CHESNEL

N° de Siren : 784 263 642

Numéro d'I.S.S.N. : 0290-7003

Téléphone-fax : 01.40.92.16.61 ou 09.51.74.68.92

Site Internet : www.unaape.asso.fr

**ont participé à la rédaction : Anna ANG,
Françoise DELETTRE, Pascal QUEZEL-PERON
et Yannick CARON**

ÉDITORIAL

C'est une rentrée un peu particulière qui attend les associations. Les derniers préparatifs et l'organisation des prochaines élections de représentants de parents d'élèves, les 14 et 15 octobre 2011, vont demander de la présence et de la mobilisation.

Voici l'UNAAPE Informations spécial Carnet de bord du président, probablement le numéro le plus attendu de l'année, celui qui « parle » de cette rentrée, des bulletins d'adhésions qu'il faut distribuer en espérant maintenir, à défaut d'augmenter, le nombre d'adhérents, des élections de parents d'élèves. Il contient également toutes les fiches pratiques (mise à jour des bureaux, assurances, versements de cotisations à l'UNAAPE, commande de bulletins pour les retardataires, professions de foi...).

Vous avez pu lire dans notre dernier numéro le compte rendu de l'Assemblée Générale, et notamment le vote des nouveaux tarifs des cotisations qui n'avaient pas augmenté depuis 2006, voire 2005 pour les assurances. Seules ressources de l'UNAAPE, vos cotisations sont vitales pour nous permettre de continuer notre action et nous vous remercions de les régler au fur et à mesure sans attendre les relances qui représentent un surcoût de gestion.

Dans ces périodes de turbulences économiques, beaucoup d'associations comptent sur la demande de subvention pour les aider, puisque c'est la période où elles vont remplir le formulaire en espérant qu'il sera pris en considération malgré la conjoncture défavorable !

Le risque de restriction, voire de suppression, de cette participation financière nécessaire au fonctionnement, n'est pas à écarter et peut aller jusqu'à mettre en danger leur existence.

Pour octroyer cette subvention, les autorités locales s'appuient de plus en plus sur la représentativité des associations sur le terrain (existence de statuts, dimension nationale...) mais surtout, sur un plan plus général, recherchent la crédibilité de ces associations à travers leurs activités, leurs actions et leurs résultats aux élections...

Aussi, plus que jamais, au-delà de la période électorale pour les Conseils d'Écoles et Conseils d'Administration des Collèges et Lycées, nous devons communiquer sur ce que nous sommes, ce que nous mettons en place, sur nos participations aux vies locales à tous les niveaux et ainsi démontrer que celles-ci ne se limitent pas à un conseil d'école et une kermesse. Pour les associations qui ne savent pas le faire, il est plus que temps d'apprendre, c'est une question de survie...pour elles et pour notre mouvement.

Des outils sont à notre disposition et les bulletins d'adhésion et les professions de foi en font partie. En y faisant apparaître nos valeurs, notre raison d'être, et sur le plan pratique, les moyens de nous contacter (téléphone, adresse mail, site, blog...) elles offrent un lien direct avec les parents. Elles nous font connaître et reconnaître.

Je rappelle que l'indispensable mention « UNAAPE » doit apparaître sur les documents et notamment les bulletins de vote et les procès-verbaux des résultats des élections : c'est notre seule garantie de prise en compte par le Ministère. Chaque année, nous constatons que trop de voix se perdent et ne sont pas attribuées à l'UNAAPE, ce qui nous empêche d'être mieux représentés auprès des différentes instances locales et nationales. Rigueur et vigilance doivent nous être profitables.

Depuis un certain temps déjà, L'UNAAPE a accru ses échanges avec le ministère, le Sénat, l'Assemblée Nationale... Nos propositions sont prises en considération, signe d'un partenariat avéré. L'avenir dépendra de notre représentativité locale, de notre investissement sur le terrain. C'est pourquoi, il nous faut préparer cette rentrée 2011 sans doute avec encore plus d'attention que les années précédentes pour que toutes les associations que nous sommes et qui représentent l'UNAAPE gardent leur place de partenaire dans le monde de l'Éducation.

Bonne rentrée à tous,

Anna ANG
Secrétaire Générale